

Charte de transparence : les 4 Académies approuvent le premier rapport annuel

31 août 2022



Par un communiqué de presse daté du 20 juillet 2022, les quatre Académies (Académie nationale de Médecine, Académie nationale de Pharmacie, Académie des Sciences et Académie Vétérinaire de France) ont salué la publication du rapport annuel de la Charte de transparence sur le recours aux animaux à des fins scientifiques et réglementaires.

[Télécharger le communiqué de presse des 4 Académies](#)

Rappelons qu'en octobre 2021, elles avaient rappelé la nécessité de toujours recueillir aux modèles animaux malgré le développement de modèles de substitution avec [un communiqué intitulé "La recherche en santé pour l'homme reste encore pour partie dépendante du recours aux animaux"](#).

Source : [Académie de médecine](#)